

Réunion de bassin du 13 janvier 2015

Professeurs-documentalistes/ CPE

L'absence de M Lisle, inspecteur VS, retenu à Montpellier auprès de Mme le Recteur, a fortement décontenancé et déçu les collègues.

Tour de table pour présentation de chacun

I/ Problème de l'inspection : le fait de ne pas être inspecté régulièrement ralentit la carrière, puisque les échelons sont passés à l'ancienneté. Cela a un fort impact financier. Et exclu de la hors-classe les professeurs-documentalistes et les CPE par rapport aux autres enseignants. De plus cela donne aux collègues l'impression que leur travail n'est pas pris en compte. L'inspection est également sources de conseils professionnels, ce qui est absolument nécessaire, surtout que pour la plupart des collègues sont seuls dans leur établissement.

Un tableau des dernières inspections de chacun est donc constitué, pour envoi aux inspecteurs et Mme le Recteur pour leur rappeler le problème, afin de demander des inspections régulières, comme pour les autres matières. Nomination d'un chargé de missions ?

Un groupe va rédiger un courrier à envoyer également, **courrier commun pour CPE et doc :**

II / Manque de personnel dans les établissements :

Problème du plan vigipirate

Problème des mutations

III/ Suite des attentats :

JB Dumas : minute de silence sans problème

Prévert : une jeune fille a refusé, mais en fait n'avait rien compris

Rapports, principal les ont reçus, Café actu habituellement le vendredi, avec un prof d'hg a Prévert, a avancé à jeudi et a refait le vendredi au dehors du CDI même tellement du monde, mur d'expression à JBD

Ledignan : qq refus : CPE les a reçu : bien car souvent mauvaise compréhension, ou se sentait mal car amalgame avec les musulmans. Discussion individuelle

Vendredi les élèves se sont rassemblés d'eux mêmes dans l'amphi, "je suis Charlie", de leur initiative.

Lundi réunion : action menée dans le temps, mur de la paix dans un mois, une exposition : richesse dans nos différences, action sur le handicap déjà prévue... continuer l'action jusqu'à la fin de l'année.... mais action d'un père contre : l'élève de 6e refuse de travailler.

Salindres : en salle des profs, principal a effacé le mot en salle des profs "je suis Charlie" : pour lui l'école n'a pas à prendre partie. Réaction bizarre, a du avoir peur

St Ambroix : principal avait affiché des mots "je suis Charlie", minute de silence devant la mairie, avec le collège privé, discours du maire (2 élèves dans la journée, entretien individuel, souvent provoc sans comprendre)

Daudet: tous les collègues en ont parlé le matin, puis minute de silence dans la classe puis lecture d'un texte du chef d'établissement

JMoulin : les élèves de 3e ont demandé que ce soit tous ensemble dans la cour, alors que normalement dans la classe. Vrai silence à JMoulin. Aucun retour négatif

Long terme ? journal du lycée JBD numéro spécial Charlie

Les ressources : Clemi : dossier spécial : envoyer aux collègues du collège

3 chansons : JB Bullet, gd corps malade, les Françaises

Mon quotidien : 3 numéros, téléchargeables gratuitement sur le site du journal, l'actu, mon petit quotidien aussi

Davodeau : auteur de BD a fait une caricature

Actions à faire : semaine de la presse, voir avec prof d'arts plastiques, mur de la paix, CPE, faire une journée

IV/ CVL/ CVC

Ledignan : pas mis en place, pas cadre, pas eu le temps... un peu double emploi avec les délégués.

Enlève des responsabilités aux délégués. Décisions prises par délégués, alors que conseils : CVC

Délégués vie de la classe ? CVC vie de l'établissement ? ça fait un peu redondant... Comment choisir quelles actions pour le cvc et les délégués ? tâtonnement.

est ce que ça apporte qqch en plus ? solliciter les 2, dans un grand établissement : c'est bien car trop de délégués

et surtout CVC il y a d'autres personnes (prof, parents..)

en plus aussi CESC

Trop de réunions... ? est ce que l'an prochain pas de difficultés pour avoir des délégués de classe ?

Sûrement une des instances va disparaître

CVC : ligne budgétaire ? non. Lien avec MDL (géré par les lycéens), ou FSE. Pour le CESC : ligne budgétaire fléchée ou non ?

A Daudet : mission des délégués : trouver des délégués pour cvc : proposent bcp de choses, ont des idées, il y a des commissions, réunions fixes tous les 15 jours : citoyenneté, sante, restauration, festivités. pour les réunions sont seuls, un responsable pour la salle, font un compte rendu... Il y a de vraies bonnes idées. Aiment bien se réunir régulièrement

ça leur a fait moins peur que délégués de classe peut être

Tjs pb : que CPE comme adultes, toute la charge de travail sur eux

JMoulin Alès : Texte donné aux profs d'HG qui ont expliqué, 22 professions de foi, puis élections.

Réunion ce soir, à 17h pour que tous les élèves puissent y participer.

Prof-doc majoritairement n'y participent pas

Mettre dans le semainier un mot en début d'année pour parler du CVC/CVL pour que des adultes participent, autre que le cpe car sinon rapidement charge de travail va décourager.

favorable pour le climat scolaire, les élèves se sentent écoutés

en plus : conseil école/ collège qui se rajoute

Beaucoup de réunion qui prennent beaucoup de temps, le temps hors cours retombent beaucoup sur les CPE, pas les profs

Obligation que le CVL se réunisse avant chaque CA, sinon ça peut invalider le CA... ça risque d'arriver au collège.

CVL : dans les textes : donner aussi un rôle sur l'organisation de l'établissement, sur l'évaluation, sur le décrochage scolaire.... ???? cela ne nous semble pas être le rôle de cette instance

V / Residence d'artistes : Prévert, St Ambroix : CPE et doc s'en occupent. Projet avec une classe un peu difficile de 3e, une semaine avec des ateliers. La troupe répète au collège, donc les autres classes

vont pouvoir y participer (voir les répétitions). Pb il faut avoir des lieux pour les accueillir, volume dépend de chaque compagnie. Contrainte de l'espace.

Il y a deux ans à Anduze : pas vraiment bien passé donc n'ont pas renouvelé. Financé par le conseil général.

Artistes au lycée a l'air de revenir pour les lycées de la communauté d'agglo

Normalement en juin, on monte un dossier au CG, mais souvent on n'a pas vraiment le choix pour la compagnie (cf Anduze)

Il faut peut être penser à monter un projet en fonction de ce que propose la compagnie, et non pas monter un projet en amont du choix de la compagnie. que la cie soit sélectionnée par le CG.

VI / L'ENT : Prevert les élèves commencent à l'utiliser

Folios : chaque professionnel devrait compléter quand ils voient les élèves (CPE, COP...) pour qu'il y ait un suivi des souhaits de l'élève.

Discussion autour de Sacoche et de l'évaluation par compétences

Une formation de bassin à Folios et au PIIODMEP est proposée pour le 2 avril